

# CONTACTS

- ◆ **BREST**  
ZI de Kergonan • 8 bis, rue F. de Lesseps  
BP 73 • 29802 BREST CEDEX 9  
**02 98 02 03 30**
- ◆ **LORIENT**  
12, rue de la Cardonnière • 56100 LORIENT  
**02 97 76 04 07**
- ◆ **QUIMPER**  
12, rue Étienne Perchec • ZAC de Cuzon  
Moulin du Loc'h • 29000 QUIMPER  
**02 98 74 94 98**
- ◆ **REDON**  
25, rue Tabago • 44460 SAINT-NICOLAS-DE-REDON  
**02 23 10 04 69**
- ◆ **RENNES**  
Campus de Ker Lann • Rue Henri Moissan  
BP 67429 • 35174 BRUZ CEDEX  
**02 99 52 54 54**
- ◆ **SAINT-BRIEUC**  
7, rue du Bignon • La Prunelle • BP 221 • 22192 PLÉRIN  
**02 96 74 71 59**

**Lieu de  
formation**  
Saint-Brieuc

## En savoir +

- ◆ **Nous rencontrer**  
> Tous les jours, avec  
ou sans rendez-vous.
- ◆ **Se procurer un dossier de candidature**  
> À l'accueil d'un des sites Pôle Formation  
> Par téléphone



**ALTERNANCE &  
FORMATION CONTINUE  
POUR L'INDUSTRIE**



**ALTERNANCE &  
FORMATION CONTINUE  
POUR L'INDUSTRIE**

[www.formation-industrie.bzh](http://www.formation-industrie.bzh)

[www.formation-industrie.bzh](http://www.formation-industrie.bzh)

**Technicien supérieur  
de maintenance  
et exploitation climatique**

Edito 02 96 33 04 05. Ne pas jeter sur la voie publique. Photos non contractuelles.



# OBJECTIF

A l'issue de la formation le titulaire sera capable de réaliser :

- **la prise en main** : il quantifie les moyens à mettre en œuvre, détecte les anomalies, anticipe les difficultés la mise au point, il effectue tous les réglages et ajustements nécessaires pour garantir un fonctionnement optimal permanent.

- **la maintenance**, il supervise ou réalise l'entretien et le dépannage des équipements.

- **la conduite**, il ajuste les réglages et adapte les paramètres de fonctionnement aux besoins des utilisateurs.

Il optimise le fonctionnement des installations :

- Il veille à l'amélioration des performances énergétiques et environnementales, propose des améliorations ou des modifications d'installations, quantifie les coûts et les gains potentiels, organise les travaux d'amélioration et met à jour après intervention le dossier de l'installation.

Il assure la gestion des services à l'énergie :

- Il gère l'activité de l'équipe de techniciens pour l'ensemble des installations d'un site ou d'un secteur géographique, planifie et suit les interventions conformément aux impératifs contractuels, techniques et réglementaires.

- Il gère les ressources matérielles, les énergies, les consommables dans le cadre d'un budget et d'objectifs à atteindre.

## Profil

Etre titulaire d'un titre de niv IV dans le domaine technique. Vision spatiale, adaptation et organisation, rigueur, esprit d'analyse et de synthèse.

## Le métier préparé :

- Chargé de clientèle.
- Responsable de service.
- Responsable de sites.
- Technicien supérieur de maintenance en exploitation climatique.
- Chef de service d'entretien et de maintenance.

## Les secteurs d'activités

- Tertiaires (sièges sociaux des grandes entreprises, immeubles de bureaux, centraux téléphoniques, hôpitaux, musées, hôtels).
- Industriels (laboratoires, salles blanches).
- Immeubles d'habitation.

## Moyens pédagogiques

- Un plateau technique dédié froid climatisation industriel et commercial.
- Des plateaux techniques dédiés pour les technologies associées.

## Programme en centre

**Module 1.** Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques des installations de climatique : (8 semaines).

**Module 2.** Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements de conditionnement d'air des installations de climatique.

**Module 3.** Réaliser le diagnostic et un document d'étude sur une installation de climatique.

**Module 4.** Analyser l'étude d'un contrat d'exploitation d'une installation de climatique :

**Module 5.** Réaliser l'étude et le chiffrage d'une modification d'installation de climatique.

**Module 6.** Assurer la gestion du personnel, la gestion des contrats des installations et l'action commerciale.

## Les modalités d'évaluation

Evaluation finale

- Rédaction d'un document de synthèse appelé dossier professionnel et évaluation en cours de formation (ECF)
- Epreuve d'examen: mise en situation professionnelle
- Entretien final avec le jury
- A noter, des évaluations périodiques en cours de formation sont proposées afin de permettre à chacun de mieux évaluer sa progression.

## Certification

- L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau III de technicien/ne supérieur/e de maintenance climatique délivré par le Ministère chargé du Travail, de l'Emploi.
- Une attestation de formation individuelle sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation

## Encadrement :

La formation est assurée par une équipe pédagogique dont les membres sont tous dotés d'une expérience professionnelle de 5 à 10 ans avant d'intégrer le Pôle Formation UIMM.